

Mise au point de l'OMHTR

Trois-Rivières, le 14 juillet 2017 - À la suite des reportages et articles publiés dans certains médias, au sujet d'une personne qui est décédée d'une insuffisance coronarienne aiguë, à son domicile, dans un immeuble appartenant à l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR), nous avons reçu plusieurs appels. Nous souhaitons donc clarifier certaines des informations véhiculées par les médias ou par le coroner.

- L'OMHTR a pour mission d'aider les personnes et les familles à faible revenu à se loger convenablement et offre des logements subventionnés pour des personnes autonomes.
 - Outre le critère de revenu, la personne qui souhaite faire une demande de logement doit être autonome. C'est-à-dire qu'elle doit pouvoir assurer, elle-même ou avec l'aide d'un soutien extérieur ou d'un proche aidant, la satisfaction de ses besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères et pouvoir se rendre seule à l'extérieur ou à la cage d'escalier en cas d'incendie.
- L'OMHTR n'offre pas de logements ou chambres avec services comme le font les résidences pour personnes semi ou non autonomes, ou les CHSLD.
- L'OMHTR ne fait pas l'entretien ménager des logements.
 - Le concierge est responsable de l'entretien des aires communes des immeubles.
- L'OMHTR n'offre pas de service de repas.
 - Il n'y a pas de cafétéria dans nos immeubles.

L'OMHTR et son personnel ont à cœur d'offrir des services de qualité aux locataires. Nous avons conclu plusieurs partenariats et logeons plusieurs organismes permettant aux personnes, dont celles âgées de 50 ans et plus, qui le souhaitent, d'avoir accès à plusieurs services et activités. En voici quelques-uns:

- Services d'une infirmière clinicienne et d'une technicienne en travail social qui se rendent dans les immeubles pour la prise de tension artérielle et la vaccination antigrippale. Elles effectuent également de la prévention, du dépistage et du référencement, s'il y a lieu, lors de rencontre individuelle.
- Le dépliant du programme PAIR est disponible à la réception de l'Office et le service est valorisé lors des assemblées générales des locataires, des visites de l'infirmière clinicienne et de la travailleuse sociale, lors de conférences abordant le sentiment de sécurité, et à l'occasion dans le journal dédié aux locataires, sur notre site internet et sur les médias sociaux.

- Partenariat avec l'UQTR: clinique de chiropractie, kinésiologie et podiatrie
- Partenariat avec l'organisme Aux trois pivots: médiation citoyenne, résolution de conflits, etc.
- CAB Laviolette et Du Rivage: popote roulante, transport, activités de loisirs, etc.

Vous souhaitez mieux connaître l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières? Cliquez sur le lien suivant pour accéder à notre site internet ou abonnez-vous à notre page Facebook : www.omhtr.ca

Vous souhaitez lire la correspondance que nous avons envoyée au coroner en réponse à son rapport d'investigation, cliquez sur le lien suivant: [https://www.coroner.gouv.qc.ca/rapports-et-recommandations/rechercher-des-recommandations.html?tx_msprecommandation_pi1\[sword\]=173149&tx_msprecommandation_pi1\[date_type\]=evenement&tx_msprecommandation_pi1\[submit_button\]=Rechercher&tx_msprecommandation_pi1\[uid_recomm\]=3244](https://www.coroner.gouv.qc.ca/rapports-et-recommandations/rechercher-des-recommandations.html?tx_msprecommandation_pi1[sword]=173149&tx_msprecommandation_pi1[date_type]=evenement&tx_msprecommandation_pi1[submit_button]=Rechercher&tx_msprecommandation_pi1[uid_recomm]=3244)

Vous souhaitez en savoir plus sur le programme PAIR? Visitez le site internet : <http://www.programmepair.com>

- 30 -

Source et information

OMHTR
Marco Bélanger, M.A.P.
Directeur général
819 378-5241
info@omhtr.ca

